

DECLARATION PREALABLE
DU SNFOLC
AU GT SUR LES CONGES FORMATION
DU 04 JUIN 2016

A la lecture des propositions faites cette année, l'analyse de notre syndicat reste la même et nous ne pouvons que déplorer le faible pourcentage de collègues qui obtiennent satisfaction dans leur demande formation. Tous groupes confondus, seuls 26,17% des candidats obtiennent satisfaction cette année.

En effet, sur 424 candidats, seuls 111 obtiennent un congé formation. Nous constatons néanmoins une légère augmentation des congés accordés par rapport à l'an dernier (où seulement 23, 53% des demandes avaient été satisfaites).

Nous constatons qu'en dehors de la préparation d'un concours, le nombre de candidats satisfaits est extrêmement faible, particulièrement dans le groupe A1(reconversion ou mobilité) où sur 43 candidats, seuls 9 obtiennent un congé (ce qui fait donc 79% de refusés).

Il est également très difficile d'obtenir un congé dans le groupe A2 où 62.5 % des demandes sont refusées.

Or l'exercice de plus en plus difficile du métier, l'alourdissement de la charge de travail, l'ajout de missions nouvelles et l'allongement des carrières épuise les collègues et leurs besoins de reconversion ne font et ne feront qu'augmenter. Il faudrait que l'administration considère ce besoin de reconversion ou de formation qualifiante comme une priorité du point de vue des ressources humaines.

Pour notre syndicat, il est urgent de répondre à la demande de congés formations des enseignants en débloquent les crédits supplémentaires nécessaires afin que les conditions d'accès soient assouplies et que le taux d'obtention augmente significativement dans tous les groupes.

Enfin, la mise en place d'un barème académique permettrait peut-être aux collègues de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ils obtiennent ou pas leur congé formation.

Nous regrettons que le groupe de travail envisagé l'an dernier par la DRH pour améliorer la clarté de la circulaire n'ait pas eu lieu.

Les commissaires paritaires du SNFOLC